



**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT N° 1694-12**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le règlement n° 1694-12 de la Ville de Vaudreuil-Dorion intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement de stationnement n° 1694 (RMH 330)**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 6 février 2017.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce huitième (8<sup>e</sup>) jour du mois de février deux mille dix-sept (2017).

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)